

# RAPPORT D'ANALYSES N° VD-20122531-2

Ce rapport annule et remplace le rapport No VD-20122531-1 du 11/01/2021 qui doit être détruit par vos soins

Raison(s) de la modification du rapport d'analyse: Modification référence à la demande du client

Code Client : 105451 /  
Rapport N° : VD-20122531-2  
Echantillon N° : 20122531  
Matrice : Produits divers

Date de Réception : 28/12/2020

Mise en Analyse : 29/12/2020

Quantité reçue : 100g

Page 1/9

Vos Références : 20120535 - Poudre d'Astragale - Alimentation humaine - 2012134

N° fiche 2012134

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
---------	---------	----------	-------	-------------	-----------

## Hydrocarbures Aromatiques Polycycliques (HAP) GC-MS/MS

Benzo(a)Anthracène	1.8	µg/kg	0.1
Benzo(b)Fluoranthène	nd	µg/kg	0.1
Benzo(a)Pyrène	1.3	µg/kg	0.1
Chrysène	nd	µg/kg	0.1
Somme des HAP	3.1	µg/kg	0.4

## \* Métaux lourds

VAN/PRO/054 - ICP/MS

Arsenic/ Arsenic	0.30	mg/kg	0.09	0.005
------------------	------	-------	------	-------

## \* Métaux lourds

VAN/PRO/054 - ICP/MS

Cadmium / Cadmium	0.013	mg/kg	0.002	0.002
-------------------	-------	-------	-------	-------

## \* Métaux lourds

VAN/PRO/054 - ICP/MS

Mercure / Mercury	<0.020	mg/kg	\	0.020
-------------------	--------	-------	---	-------

## \* Métaux lourds

VAN/PRO/054 - ICP/MS

Plomb / Lead	0.044	mg/kg	0.010	0.020
--------------	-------	-------	-------	-------

## Pesticides

VAN/PRO/026 - GC/MS/MS et LC/MS/MS

6-benzylaminopurine	nd	mg/kg		0.0033
---------------------	----	-------	--	--------

nd : non détecté(<Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
---------	---------	----------	-------	-------------	-----------

## Pesticides (Suite)

Abamectine (avermectine B1a)		nd	mg/kg		0.0033
Acétamipride		nd	mg/kg		0.0033
N-desméthyl acétamipride		nd	mg/kg		0.0033
Acétochlore		nd	mg/kg		0.0033
Aclonifène		nd	mg/kg		0.0033
Acrinathrine		nd	mg/kg		0.0033
Alachlore		nd	mg/kg		0.0033
Aldicarbe		nd	mg/kg		0.0033
Aldicarbe sulfone		nd	mg/kg		0.0023
Aldicarbe sulfoxyde		nd	mg/kg		0.0033
Aldicarbe (+sulfone+sulfoxyde en aldicarbe)		nd	mg/kg		0.0083
Amétryne		nd	mg/kg		0.0033
Anthraquinone		nd	mg/kg		0.0033
Atrazine		nd	mg/kg		0.0033
Azaconazole		nd	mg/kg		0.0033
Azinphos-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
Azinphos-méthyl		nd	mg/kg		0.0066
Azoxystrobine		nd	mg/kg		0.0033
Bénalaxyl (dont bénalaxyl-M)		nd	mg/kg		0.0033
Bendiocarbe		nd	mg/kg		0.0033
Benfluraline		nd	mg/kg		0.0033
Bifénox		nd	mg/kg		0.0033
Bifenthrine		nd	mg/kg		0.0033
Bitertanol		nd	mg/kg		0.0033
Boscalide		nd	mg/kg		0.0033
Bromophos-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
Bromophos-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Bromopropylate		nd	mg/kg		0.0033
Bromuconazole (somme des diastéréoisomères)		nd	mg/kg		0.0033
Bupirimate		nd	mg/kg		0.0033
Butoxyde de pipéronyle		nd	mg/kg		0.0033
Cadusaphos		nd	mg/kg		0.0033
Captane		nd	mg/kg		0.0066
Tétrahydroptalimide		nd	mg/kg		0.0013
Captane (+THPI exprimés en captane)		nd	mg/kg		0.0099
Carbaryl		nd	mg/kg		0.0033
Carbendazime et benomyl (en carbendazime)		nd	mg/kg		0.0033
Carbétamide		nd	mg/kg		0.0033
Carbofénouthion		nd	mg/kg		0.0033
Carbofurane		nd	mg/kg		0.0033
3-hydroxycarbofurane		nd	mg/kg		0.0033
Carbosulfan		nd	mg/kg		0.0033

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
---------	---------	----------	-------	-------------	-----------

## Pesticides (Suite)

Furathiocarbe		nd	mg/kg		0.0033
Carboxine		nd	mg/kg		0.0033
Chinométhionate		nd	mg/kg		0.0033
Chlorantraniliprole		nd	mg/kg		0.0033
Chlordane cis		nd	mg/kg		0.0016
Chlordane trans		nd	mg/kg		0.0017
Chlordane (cis+trans)		nd	mg/kg		0.0033
Oxychlordane		nd	mg/kg		0.0033
Chlorfenson		nd	mg/kg		0.0033
Chlorfenvinphos		nd	mg/kg		0.0033
Chlorméphos		nd	mg/kg		0.0033
Chloronèbe		nd	mg/kg		0.0033
Chlorothalonil		nd	mg/kg		0.0033
Chloroxuron		nd	mg/kg		0.0033
Chlorprophame		nd	mg/kg		0.0033
Chlorpyrifos-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
Chlorpyrifos-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Chlorsulfuron		nd	mg/kg		0.0033
Chlorthal-diméthyl		nd	mg/kg		0.0033
Chlorthion		nd	mg/kg		0.0033
Chlortoluron		nd	mg/kg		0.0033
Chlozolate		nd	mg/kg		0.0033
Clofentézine		nd	mg/kg		0.0033
Clomazone		nd	mg/kg		0.0033
Chlothianidine		nd	mg/kg		0.0033
Coumaphos		nd	mg/kg		0.0033
Cyanophos		nd	mg/kg		0.0033
Cyazofamide		nd	mg/kg		0.0033
Cycloxydime		nd	mg/kg		0.0033
Cyfluthrine (somme des isomères)		nd	mg/kg		0.0033
Lambda-cyhalothrine (dont gamma-cyhalothrine)		nd	mg/kg		0.0033
Cymoxanil		nd	mg/kg		0.0033
Cyperméthrine (somme des isomères)		nd	mg/kg		0.0033
Cyproconazole		nd	mg/kg		0.0033
Cyprodinil		nd	mg/kg		0.0033
DDD 2,4		nd	mg/kg		0.0033
DDE 2,4		nd	mg/kg		0.0033
DDD 4,4 + DDT 2,4		nd	mg/kg		0.001
DDE 4,4		nd	mg/kg		0.001
DDT 4,4		nd	mg/kg		0.001
DDT (somme des isomères exprimée en DDT)		nd	mg/kg		0.0032
Deltaméthrine		nd	mg/kg		0.0033

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
---------	---------	----------	-------	-------------	-----------

## Pesticides (Suite)

Desmétryne		nd	mg/kg		0.0033
Diazinon		nd	mg/kg		0.0033
Dichlofenthion		nd	mg/kg		0.0033
Dichlofluanide		nd	mg/kg		0.0033
Dichlorvos		nd	mg/kg		0.0033
Diclofop-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Dieldrine		nd	mg/kg		0.0026
Aldrine		nd	mg/kg		0.0022
Dieldrine (+aldrine exprimées en dieldrine)		nd	mg/kg		0.0049
Dicloran		nd	mg/kg		0.0026
Dicofol		nd	mg/kg		0.0026
Dicrotophos		nd	mg/kg		0.0026
Diéthofencarbe		nd	mg/kg		0.0033
Difénoconazole		nd	mg/kg		0.0033
Diflufénican		nd	mg/kg		0.0033
Diméthoate		nd	mg/kg		0.0033
Diméthomorphe		nd	mg/kg		0.0033
Diniconazole		nd	mg/kg		0.0033
Diphénylamine		nd	mg/kg		0.0033
Disulfoton		nd	mg/kg		0.0015
Disulfoton sulfone		nd	mg/kg		0.001
Disulfoton sulfoxyde		nd	mg/kg		0.001
Disulfoton (+sulfone+sulfoxyde en disulfoton)		nd	mg/kg		0.0033
Diuron		nd	mg/kg		0.0033
Dodine		nd	mg/kg		0.0033
Emamectine B1a benzoate (en emamectine)		nd	mg/kg		0.0033
Emamectine B1b benzoate		nd	mg/kg		0.0033

## Pesticides

VAN/PRO/026 - GC/MS/MS et LC/MS/MS

Endosulfan alpha		nd	mg/kg		0.0014
Endosulfan beta		nd	mg/kg		0.0014
Endosulfan sulfate		nd	mg/kg		0.001
Endosulfan (alpha+beta+sulfate en endosulfan)		nd	mg/kg		0.0038
Endrine		nd	mg/kg		0.0033
EPN		nd	mg/kg		0.0033
Epoxyconazole		nd	mg/kg		0.0033
EPTC		nd	mg/kg		0.0033
Ethalfuraline		nd	mg/kg		0.0033
Ethiofencarbe		nd	mg/kg		0.0033
Ethion		nd	mg/kg		0.0033
Ethoprophos		nd	mg/kg		0.0033
Etofenprox		nd	mg/kg		0.0033

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
Pesticides (Suite)					
Etoazole		nd	mg/kg		0.0033
Etrimfos		nd	mg/kg		0.0033
Fénamidone		nd	mg/kg		0.0033
Fénamiphos		nd	mg/kg		0.0033
Fénamiphos sulfone		nd	mg/kg		0.0033
Fénamiphos sulfoxyde		nd	mg/kg		0.0066
Fénamiphos (+sulfone+sulfoxyde en fénamiphos)		nd	mg/kg		0.0126
Fénarimol		nd	mg/kg		0.0033
Fénazaquine		nd	mg/kg		0.0033
Fenbuconazole		nd	mg/kg		0.0033
Fenhexamide		nd	mg/kg		0.0033
Fénitrothion		nd	mg/kg		0.0033
Fénobucarb		nd	mg/kg		0.0033
Fénoxaprop-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
Fénoxycarbe		nd	mg/kg		0.0033
Fenpropathrine		nd	mg/kg		0.0033
Fenpropidine		nd	mg/kg		0.0033
Fenpropimorphe		nd	mg/kg		0.0033
Fenson		nd	mg/kg		0.0033
Fensulfothion		nd	mg/kg		0.0033
Fensulfothion oxon		nd	mg/kg		0.0033
Fensulfothion sulfone		nd	mg/kg		0.0033
Fensulfothion oxon sulfone		nd	mg/kg		0.0066
Fenthion		nd	mg/kg		0.0033
Fenthion oxon		nd	mg/kg		0.0033
Fenthion sulfone		nd	mg/kg		0.0033
Fenthion sulfoxyde		nd	mg/kg		0.0066
Fenvalérate		nd	mg/kg		0.0033
Fipronil		nd	mg/kg		0.0017
Flamprop isopropyl		nd	mg/kg		0.0033
Flonicamide		nd	mg/kg		0.0033
Fluazifop-p-butyl		nd	mg/kg		0.0033
Fuchloraline		nd	mg/kg		0.0033
Fludioxonil		nd	mg/kg		0.0033
Flufénoxuron		nd	mg/kg		0.0033
Fluquinconazole		nd	mg/kg		0.0033
Flusilazole		nd	mg/kg		0.0033
Flutolanil		nd	mg/kg		0.0033
Flutriafol		nd	mg/kg		0.0033
Folpet		nd	mg/kg		0.0033
Phtalimide		nd	mg/kg		0.0033
Folpet (+phtalimide exprimés en folpet)		nd	mg/kg		0.010

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
---------	---------	----------	-------	-------------	-----------

## Pesticides (Suite)

Fonofos		nd	mg/kg		0.0033
Formothion		nd	mg/kg		0.0033
HCH alpha		nd	mg/kg		0.0033
HCH beta		nd	mg/kg		0.0033
HCH delta		nd	mg/kg		0.0033
Heptachlore		nd	mg/kg		0.001
Heptachlore époxyde		nd	mg/kg		0.0033
Heptachlore (+époxyde exprimés en heptachlore)		nd	mg/kg		0.0042
Hepténophos		nd	mg/kg		0.0033
Hexachlorobenzène (HCB)		nd	mg/kg		0.0033
Hexaconazole		nd	mg/kg		0.0033
Hexythiazox		nd	mg/kg		0.0033
Imazalil		nd	mg/kg		0.0033
Imidaclopride		nd	mg/kg		0.0033
Iprodione		nd	mg/kg		0.0033
Iprovalicarbe		nd	mg/kg		0.0033
Isazofos		nd	mg/kg		0.0033
Isodrine		nd	mg/kg		0.0033
Isophenphos		nd	mg/kg		0.0033
Isoproturon		nd	mg/kg		0.0033
Krésoxyme-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Leptophos		nd	mg/kg		0.0033
Lindane (HCH gamma)		nd	mg/kg		0.0033
Linuron		nd	mg/kg		0.0033
Malathion		nd	mg/kg		0.0025
Malaoxon		nd	mg/kg		0.0033
Malathion (+malaaxon exprimés en malathion)		nd	mg/kg		0.006
Mandipropamid		nd	mg/kg		0.0033
Mécarbame		nd	mg/kg		0.0033
Méfenpyr-diéthyl		nd	mg/kg		0.0033
Mépanipyrimine		nd	mg/kg		0.0033
Mépronil		nd	mg/kg		0.0033
Métalaxyl (somme des isomères)		nd	mg/kg		0.0033
Méthacrifos		nd	mg/kg		0.0033
Méthamidophos		nd	mg/kg		0.0033
Méthidathion		nd	mg/kg		0.0033
Méthomyl		nd	mg/kg		0.0066
Thiodicarbe		nd	mg/kg		0.0033
Méthoxychlore		nd	mg/kg		0.0033
Métolachlore (somme des isomères)		nd	mg/kg		0.0033
Métrafénone		nd	mg/kg		0.0033
Métribuzine		nd	mg/kg		0.0033

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
Pesticides (Suite)					
Metsulfuron-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Mévinphos		nd	mg/kg		0.0033
Monocrotophos		nd	mg/kg		0.0033
Monolinuron		nd	mg/kg		0.0033
Myclobutanil		nd	mg/kg		0.0033
Napropamide		nd	mg/kg		0.0033
Nitrofène		nd	mg/kg		0.0033
Nitrothal-isopropyl		nd	mg/kg		0.0033
Ométhoate		nd	mg/kg		0.0033
Ortho-phénylphénol		nd	mg/kg		0.0033
Oxamyl		nd	mg/kg		0.0033
Pacloutrazol		nd	mg/kg		0.0033
Parathion-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
Paraoxon-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
Parathion-méthyl		nd	mg/kg		0.0026
Paraoxon-méthyl		nd	mg/kg		0.0025
Parathion-méthyl (+paraoxon en parathion)		nd	mg/kg		0.0053

## Pesticides

VAN/PRO/026 - GC/MS/MS et LC/MS/MS

Penconazole		nd	mg/kg		0.0033
Pendiméthaline		nd	mg/kg		0.0033
Pentachloroanisole		nd	mg/kg		0.0033
Perméthrine (somme des isomères)		nd	mg/kg		0.0033
Pertane		nd	mg/kg		0.0033
Phorate		nd	mg/kg		0.0025
Phorate oxon		nd	mg/kg		0.001
Phorate sulfone		nd	mg/kg		0.0033
Phorate oxon sulfone		nd	mg/kg		0.003
Phorate (+oxon+sulfone exprimés en phorate)		nd	mg/kg		0.0093
Phosalone		nd	mg/kg		0.0033
Phosmet		nd	mg/kg		0.0033
Phosphamidon (isomères E et Z)		nd	mg/kg		0.0033
Pirimicarbe		nd	mg/kg		0.0033
Pirimicarbe desméthyl		nd	mg/kg		0.0033
Prochloraze		nd	mg/kg		0.0033
Procymidone		nd	mg/kg		0.0033
Profénofos		nd	mg/kg		0.0033
Profluraline		nd	mg/kg		0.0033
Prométryne		nd	mg/kg		0.0033
Propachlore		nd	mg/kg		0.0033
Propamocarbe		nd	mg/kg		0.0033
Propanil		nd	mg/kg		0.0033

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
---------	---------	----------	-------	-------------	-----------

## Pesticides (Suite)

Propargite		nd	mg/kg		0.0033
Propazine		nd	mg/kg		0.0033
Propétamphos		nd	mg/kg		0.0033
Prophame		nd	mg/kg		0.0033
Propiconazole		nd	mg/kg		0.0033
Propyzamide		nd	mg/kg		0.0033
Prosulfocarbe		nd	mg/kg		0.0033
Prothiofos		nd	mg/kg		0.0033
Pyraclostroline		nd	mg/kg		0.0033
Pyrazophos		nd	mg/kg		0.0033
Pyridabène		nd	mg/kg		0.0033
Pyriméthanil		nd	mg/kg		0.0033
Pyrimiphos-éthyl		nd	mg/kg		0.0033
Pyrimiphos-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Pyrimiphos-méthyl-n-deséthyl		nd	mg/kg		0.0033
Pyriproxyfène		nd	mg/kg		0.0033
Quinalphos		nd	mg/kg		0.0033
Quinoxifène		nd	mg/kg		0.0033
Quintozène		nd	mg/kg		0.0015
Pentachloroaniline		nd	mg/kg		0.0015
Quintozène (+pentachloroaniline en quintozène)		nd	mg/kg		0.0032
Simazine		nd	mg/kg		0.0033
Spinetoram		nd	mg/kg		0.0033
Spinosyne A		nd	mg/kg		0.0021
Spinosyne D		nd	mg/kg		0.0012
Spinosad		nd	mg/kg		0.0033
Spirodiclofène		nd	mg/kg		0.0033
Spirotétramate		nd	mg/kg		0.0033
Spiroxamine		nd	mg/kg		0.0033
Sulfotep		nd	mg/kg		0.0033
Sulprofos		nd	mg/kg		0.0033
Tau fluvalinate		nd	mg/kg		0.0033
Tébuconazole		nd	mg/kg		0.0033
Tébufénozide		nd	mg/kg		0.0033
Tébufenpyrade		nd	mg/kg		0.0033
Tecnazène		nd	mg/kg		0.0033
Terbufos		nd	mg/kg		0.0033
Terbutylazine		nd	mg/kg		0.0033
Terbutryne		nd	mg/kg		0.0033
Tétrachlorvinphos		nd	mg/kg		0.0033
Tétraconazole		nd	mg/kg		0.0033
Tétradifon		nd	mg/kg		0.0033

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.



---

Analyse	Méthode	Résultat	Unité	Incertitude	Lod / Loq
---------	---------	----------	-------	-------------	-----------

---

## Pesticides (Suite)

Tétrasul		nd	mg/kg		0.0033
Thiabendazole		nd	mg/kg		0.0033
Thiaclopride		nd	mg/kg		0.0033
Thiaméthoxame		nd	mg/kg		0.0033
Thiométon		nd	mg/kg		0.0033
Thiophanate-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Tolclofos-méthyl		nd	mg/kg		0.0033
Tolyfluanide		nd	mg/kg		0.0012
Diméthylaminosulfotoluidide		nd	mg/kg		0.0022
Tolyfluanide (+DMAST en tolyfluanide)		nd	mg/kg		0.0048
Triadiméfone		nd	mg/kg		0.0033
Triadiménol		nd	mg/kg		0.0033
Triallate		nd	mg/kg		0.0033
Triazophos		nd	mg/kg		0.0033
Trichlorfon		nd	mg/kg		0.0033
Trichloronat		nd	mg/kg		0.0033
Trifloxystrobine		nd	mg/kg		0.0033
Trifluraline		nd	mg/kg		0.0033
Vamidothion		nd	mg/kg		0.0033
Vinclozoline		nd	mg/kg		0.0033
Zoxamide		nd	mg/kg		0.0033

nd : non détecté(&lt;Iod)

La Loq ne s'applique qu'aux résultats de métaux lourds et minéraux

Les résultats sont corrigés par le taux de récupération pour les analyses de mycotoxines et non corrigés par le taux de récupération pour les analyses de pesticides et de métaux lourds

Laboratoire Habilité INAO. LSA : Laboratoire de Sécurité des Aliments - LMBM : Laboratoire Matières Premières/Boisson/Meunerie

ST : analyse sous traitée - Les informations en italique ont été fournies par le client - # : La méthode d'analyse ne permet pas de tenir compte de la définition du résidu telle que mentionnée dans la réglementation en vigueur

L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seules analyses couvertes par l'accréditation (identifiées par le symbole \*)

La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation sauf si au moins une détermination n'est pas couverte par l'accréditation

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire.

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale, il comporte 9 page(s).

L'incertitude associée au résultat n'est pas prise en compte, sauf dans le cas des analyses effectuées par le laboratoire de sécurité alimentaire où la déclaration de conformité selon la réglementation en vigueur est donnée incertitude déduite du résultat.

# RAPPORT D'ESSAI

## N° Dossier

2020.12.28.0019.0001

Identification de l'échantillon : **ASTRAGALE lot RM -060920- AS01**

Fiche : **2011137**

Référence : **20120535**

Prise en charge :

Code analytique : **VAGROV06-D**

Prélèvement : **Client**

Transport : **TRANSPORTEUR**

Date (température) de prélèvement : **23/12/2020 ( )**

Date (température) de réception : **26/12/2020 ( - °C)**

Date de mise en analyse : **29/12/2020**

## COMPTE-RENDU PHYSICO-CHIMIQUES

Analyses (Méthodes)	Résultats	Unité
<b>HUMIDITE</b> (Dessication - Méthode interne ARZ/PRO/064 *)	1,4	%
<b>MATIERES GRASSES TOTALES</b> (Hydrolyse acide, extraction et gravimétrie - Méthode interne ARZ/PRO/092 *)	0,1	%
<b>MATIERES MINERALES</b> (Minéralisation et gravimétrie - Méthode interne ARZ/PRO/094 *)	3,33	%
<b>PROTEINES (N*6.25)</b> (Méthode de Dumas - Méthode interne ARZ/PRO/104 rev1*)	5,1	%
<b>GLUCIDES CALCULES (A77+ProD)</b> (Calcul*)	90,1	%
<b>VALEUR CALORIQUE (A77+ProD)</b> (Calcul*)	381,7	kcal/100g
<b>VALEUR ENERGETIQUE (A77+ProD)</b> (Calcul*)	1 622,1	kJ/100g

Les résultats présentés dans ce rapport ne se rapportent qu'à l'objet soumis à l'essai, tel qu'il a été reçu par le laboratoire. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous forme de fac-similé photographique intégral. L'accréditation de la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique des laboratoires pour les essais couverts par l'accréditation identifié par le symbole\*. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai.